

CONFORMITÉ DU CIRCUIT DU MÉDICAMENT ENTOURANT L'UTILISATION DES STUPÉFIANTS, DROGUES CONTRÔLÉES ET BENZODIAZÉPINES DANS UN CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

Manon Videau¹, candidate au Pharm.D, Suzanne Atkinson¹, B. Pharm., M.Sc., Denis Lebel¹, B.Pharm., M.Sc., F.C.S.H.P., Maxime Thibault¹, B.Pharm., M.Sc., Jean-François Bussièrès^{1,2}, B.Pharm., M.Sc., M.B.A., F.C.S.H.P., F.O.P.Q.

- 1- Unité de Recherche en Pratique Pharmaceutique, CHU Sainte-Justine, Montréal (Québec) Canada ;
2- Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada.

Introduction : Le pharmacien est responsable du circuit des substances désignées (stupéfiants, drogues contrôlées, benzodiazépines).

Objectif : Établir la conformité du circuit du médicament en ce qui concerne les substances désignées à partir d'un référentiel externe.

Méthodologie : Étude descriptive. À partir du référentiel visant à réduire la diversion de substances désignées de l'Association des hôpitaux de Californie (n=11 domaines, 24 actions, 113 critères spécifiques), nous avons évalué par consensus, l'état de conformité au CHU Sainte-Justine. Pour chaque critère, nous avons indiqué l'état (c.-à-d. conforme, partiellement conforme, non conforme) et les actions correctrices par critère (c.-à-d. inapplicable, applicable à court terme ou long terme). Seules des statistiques descriptives ont été effectuées.

Résultats : Des 113 critères proposés, le circuit des substances désignées est conforme pour 50 % des critères, partiellement conforme pour 19 % des critères et non conforme pour 31 % des critères. Cette évaluation de pratique a mis en évidence 23 actions correctrices dont 48 % à court terme et 52 % à long terme. L'évaluation a mené à la création d'un sous-comité de surveillance des substances désignées sous l'égide du comité de pharmacologie. Parmi les autres actions correctrices, notons la mise à jour des politiques et procédures, le développement d'audits et l'élargissement de la formation.

Conclusion : Les pharmaciens d'établissement de santé assurent la responsabilité du circuit des substances désignées. Dans le contexte de la crise des opioïdes, il apparaît opportun de réaliser un audit de pratique à partir d'un référentiel externe.